

FORMATEURS

Madame **Raquel CASSEL**, Docteur en psychologie, formée au bilan sensori-moteur d'A. Bullinger.

Madame **Claire JUTARD**, Psychomotricienne, psychologue, chargée d'enseignement à l'IFP-Paris VI.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et praticiens de la santé mentale.

OBJECTIFS

- Connaitre la construction de l'oralité dans le développement sensori-moteur de l'enfant ;
- Comprendre le caractère multifactoriel des troubles de l'oralité ;
- Identifier et évaluer les troubles de l'oralité chez l'enfant ;
- Planifier des pistes de travail en fonction du trouble présenté par l'enfant.

CONTENU DE LA FORMATION

- Troubles de l'oralité alimentaire. Nosographie médicale. Nosographie psychiatrique ;
- La construction de l'oralité dans le développement sensori-moteur de l'enfant ;
- Les dysfonctionnements de la construction de l'oralité (agrippements, irritabilités, stéréotypie, hyposensibilité) ;
- L'évaluation des troubles de l'oralité (aspects organiques, psychologiques, relationnels, sensoriels, développementaux) ;
- Les troubles de l'oralité en néonatalogie (genèse, prévention et troubles) ;
- Les troubles alimentaires chez les enfants d'âge préscolaire (causes, types) ;
- Les troubles alimentaires chez l'enfant et la personne avec TSA ;
- Oralité et polyhandicap ;
- Prise en charge psychologique et psychomotrice des troubles de l'oralité (individuelle et groupale) ;
- Le travail avec les familles.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Illustration des bases théoriques et articulation avec la clinique à partir de vidéos ;
- Analyse de cas cliniques présentés par les participants ;
- Documents écrits, bibliographie.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

Au début de la formation: Renseigner un questionnaire d'évaluation du niveau de connaissances et des pratiques des participants à propos des troubles de l'oralité chez l'enfant.

Évaluation du changement des pratiques à partir d'un questionnaire de connaissances acquises et sur leur utilisation dans l'observation des troubles de l'oralité chez l'enfant. Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique est dispensée en 5 jours soit 35h (9h à 17h) pour un effectif maximum de 20 participants.

En 2019 : les 23 et 24 septembre puis les 21, 22 et 23 novembre 2019.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 945€ TTC ;
- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes).
Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (120€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.